

# RÉPUBLIQUE FRANCAISE

## Commune de Montrond le Château (Doubs)

### Séance du Conseil Municipal

DU LUNDI 26 Mars 2012

L'an deux mil douze, le vingt-six mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gabriel LAITHIER, Maire.

**Présents** : Mesdames Jenny CHOPARD, Delphine DUBOZ, Blandine GAILLARD, Dominique GIRARDIER, Christelle LIDOINE, Colette PIGUET, Virginie WETZEL,  
Messieurs Gilles BERNARD, Michel BOHLY, Thierry CLERC, Luc FOURQUET, Gabriel LAITHIER, Xavier LIDOINE, Pascal PERRIN.

**Absent excusé** : M. Luc DECREUSE

**Délégation de pouvoir** : M. Luc DECREUSE à M. Luc FOURQUET

Un scrutin a eu lieu, **Mme Blandine GAILLARD** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été nommée pour remplir les fonctions de **secrétaire**.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté sans remarques.

M. le Président a déclaré la séance ouverte et a exposé ce qui suit :

#### ORDRE DU JOUR

- 1° Avis sur schéma d'aménagement de gestion des eaux Haute Loue - Haut Doubs (S.A.G.E), dossier consultable en Mairie,
- 2° Mise en conformité loyer du contrat de concession temporaire parcelle ZH n°240,
- 3° Fixation redevance assainissement utilisateurs de citerne,
- 4° Attribution des marchés : réparation volets et fenêtres salle polyvalente, écoles/mairie – Changement vitrage fenêtre porte d'entrée mairie - Installation protection bouteilles gaz salle polyvalente,
- 5° Veille scrutins élection présidentielle des 22 avril et 06 mai 2012,
- 6° Demande achat terrain sur parcelle AB 75,
- 7° Demande autorisation dépôt de grumes sur dépendances voie publique,
- 8° Demande mise à disposition gracieuse local dit « salle des jeunes »,
- 9° Questions et communications diverses :
  - Sollicitation financière prévention routière,
  - Accès aux déchetteries,
  - Parrainage élection présidentielle.

En début de séance, M. LAITHIER, Maire, adresse des remerciements à M. Gilles BERNARD pour son investissement dans le bon déroulement des travaux Grande rue, à Mme Blandine GAILLARD et aux Elus pour le nettoyage de printemps dans les rues du village et aux alentours ainsi qu'aux habitants qui se sont mobilisés au cours de la matinée du 24 mars.

Le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour de :

- Trois documents d'urbanisme reçus récemment,

- Une proposition d'achat de résineux et de grumes sur le site du château par M. CALVI, Directeur Société BSM.
- Une délibération à prendre pour le paiement des indemnités des percepteurs qui n'a pas été produite en temps voulu,

Les Elus acceptent spontanément.

## **URBANISME**

La demande de certificat d'urbanisme opérationnel sur la parcelle ZH n°189 par M. et Mme ROUGE est transmise avec avis favorable.

Sont également acheminées avec avis favorable :

- la déclaration de travaux déposée par M. François DAILLAND (construction d'un abri bois sur la parcelle D476-479),
- la déclaration de travaux déposée par M. René LOCATELLI (ravalement des façades et échange fenêtres d'une maison d'habitation),

## **1. AVIS SUR SCHEMA D'AMENAGEMENT DE GESTION DES EAUX HAUT-DOUBS HAUTE-LOUE (S.A.G.E)**

Le S.A.G.E est un document de planification consulté avant tout projet.

Le projet de SAGE Haute-Loue Haut-Doubs a été révisé. Il est approuvé, à l'unanimité, par les Elus avec deux ajouts proposés par le Maire :

- inciter à la construction de citernes ou réservoirs pour la récupération des eaux de pluie,
- veiller au respect des prescriptions relatives aux effluents agricoles en ce qui concerne la protection des périmètres de captages d'eau destinée à la consommation humaine.

## **2. MISE EN CONFORMITÉ LOYER CONTRAT PARCELLE ZH N°240**

Les Elus votent, à l'unanimité, après explications de M. le Maire, le montant du loyer de contrat de concession temporaire de la parcelle ZH n°240. Ce terrain communal, pour respecter les textes relatifs aux locations de terrains agricoles sera classé en catégorie C avec supplément pour proximité du site d'exploitation soit une somme globale de 648,74 €. Un nouveau contrat sera élaboré par le Maire et proposé à la signature de la locataire.

## **3. FIXATIONN REDEVANCE ASSAINISSEMENT UTILISATEURS DE CITERNES**

Une réglementation s'impose en ce qui concerne les habitants utilisant de l'eau en provenance de citernes rejetée ensuite dans le réseau d'assainissement et traitée à la station d'épuration. Une moyenne pourrait être imposée dans ce cas par foyer. Une délibération sera prise à la prochaine réunion du Conseil après une étude plus approfondie des consommations moyennes observées chez les abonnés.

#### **4. ATTRIBUTION DE MARCHÉS**

\*Réparation volets et fenêtres Mairie, salle polyvalente et école :

Après étude du devis des Etablissement HACQUEMAND soit :

- réparation, remplacement de 3 moteurs électriques des volets roulants Ecole : 1420 € HT,
- - intervention sur volet Mairie et 3 fermetures fenêtres salle polyvalente : 420 € HT.

Les Elus attribuent à l'unanimité, le marché aux Etablissements HACQUEMAND, seule entreprise ayant répondu à l'appel d'offre.

\*Réparation fenêtre Mairie :

Quatre devis sont à l'étude :

SARL PICCOLI- Les Ateliers des Près de vaux : 358,61 € TTC.  
Miroiterie Comtoise : 321,34 € TTC  
Le P'Tit dépanneur comtois : 291,97 € TTC,  
Entreprise MOYSE : 922,93 € TTC.

Le marché est accordé, à l'unanimité, à la Miroiterie Comtoise.

\*Installation Protection Bouteilles Gaz Salle Polyvalente :

Après étude des devis :

FG Métallerie – Naissey : 1615,80 € TTC  
Entreprise MAIROT – Thoraise : 334,88 € TTC  
M.T.B.I Cléron : 765,44 € TTC,  
SARL Pascal CHEVAUX Chalezeule : 590,82 € TTC.

Le marché est attribué, à l'unanimité, à l'entreprise MAIROT.

#### **5. VEILLE SCRUTINS ELECTION PRÉSIDENTIELLE**

Les tours de garde sont établis pour le 22 avril et le 06 mai 2012 et seront affichés au placard de la mairie.

#### **6. DEMANDE ACHAT TERRAIN SUR PARCELLE AB n°75**

Le Maire donne lecture d'un courrier d'un postulant à l'achat d'une surface de 2 ares, au titre d'une aisance, à prélever sur la parcelle AB n°75. Après explication et concertation, le Conseil Municipal refuse à la majorité cette demande :

11 voix contre  
4 abstentions.

#### **7. DEMANDE AUTORISATION DÉPENDANCES VOIE PUBLIQUE**

Le Maire donne lecture d'un courrier du Directeur de la Société BSM qui sollicite la possibilité de déposer à titre temporaire des grumes sur les dépendances du domaine public « route de Chenecey ». Après concertation, les Elus acceptent cette demande par :

12 voix pour,  
2 voix contre,  
1 abstention.

Un projet de convention de concession temporaire avec fixation d'une indemnité annuelle sera élaboré par le Maire et soumis à l'avis du Conseil lors de la prochaine réunion.

## **8. DEMANDE DE MISE A DISPOSITION GRACIEUSE LOCAL DIT « SALLE DES JEUNES »**

La demande de mise à disposition gracieuse du local dit « salle des Jeunes » formulée pour la célébration d'un anniversaire est refusée aux motifs que ce local n'est pas destiné à ce genre d'utilisation et de la minorité du demandeur.

## **9. INDEMNITÉS RECEVEURS COMPTABLES :**

Une délibération est prise pour le paiement des indemnités de M. J-François COMBLE (237,37 €) et M. Fabien BERTHEL (132,61 €) percepteurs pour l'indemnité de conseil de l'exercice 2010. Vote à l'unanimité.

## **10. QUESTIONS ET COMMUNICATION DIVERSES**

- A la suite de la dernière réunion du PLU, le 16 mars 2012, M. Hervé HENRY (DDT 25) fait part de ses observations dans un courrier adressé à la Mairie. Le Maire demande aux Membres du Conseil Municipal de réfléchir à un projet de règlement susceptible de conserver le caractère du « vieux village » et de permettre une architecture plus novatrice en périphérie.

- Le Maire donne connaissance du courrier de M. le Directeur régional des Finances Publiques visant à encourager les administrés à déclarer leurs revenus en ligne.

- M. MANGIN, Président Départementale de l'Union National des Combattants du Doubs sollicite au nom de M. LOCATELLI, Président de la Section de Besançon, la possibilité d'organiser un séminaire dans notre village le samedi 06 avril 2013 en utilisant la salle des fêtes. La demande est accordée.

- La demande de subventions de la Prévention routière n'est pas retenue.

- Le Maire ne parrainant aucun candidat pour l'élection présidentielle, aucun courrier n'a été adressé au Conseil Constitutionnel.

- Indemnités pour le gardiennage des églises communales : le Conseil ne versera aucune indemnité compte tenu que la commune s'acquitte des frais de chauffage et d'éclairage de cet édifice cultuel.

- Le SYBERT met en place des dispositifs de contrôle des accès de ses déchetteries à compter du 03 septembre 2012. Pour l'heure, l'accès demeure non facturé pour les ménages alors qu'il sera payant pour les professionnels, les collectivités, les administrations et les associations.

- Affouage : par tirage au sort, les lots de bois (frênes abattus près de la distillerie) ont été attribués à M. Gilles BERNARD et J-Yves MARANDET. Le produit forestier sera enstéré en bordure et les lieux devront être rendus propres pour le 15 avril 2012.

- Sur le site du château, la Société CALVI propose d'acheter les résineux de trituration soit 44 stères à raison de 23 € le stère, les billons soit 24,5 m à raison de 65 € le m<sup>3</sup>.

En ce qui concerne les frênes, la proposition est la suivante :

- résineux de trituration (44 stères) à raison de 23 € le stère,
- billons (24, 50 m<sup>3</sup>) à raison de 65 € le m<sup>3</sup>,
- frênes diamètre 40-49 : 55 € m<sup>3</sup>,  
diamètre 50-59 : 75 €/ m<sup>3</sup>  
diamètre 60 et plus : 100 €/ m<sup>3</sup>

Le Conseil, à l'unanimité, accepte le marché

- M. Gilles BERNARD présente aux Elus l'avancée des travaux Grande Rue avec les changements et modifications obligés.

- A la demande de M. Xavier LIDOINE, les bordures de trottoirs Route de Malbrans seront abaissées.

- Mme Jenny CHOPARD propose de débiter le travail de rédaction des Chroniques Castelmontoises. Les associations seront sollicitées en vue de fournir le projet des articles à insérer.

- La préparation du budget se fera le 29 mars 2012 par la Commission Finances.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire déclare la session close à 23 h 30.

La prochaine réunion du Conseil Municipal pour le vote du budget aura lieu le mercredi 11 avril 2012 à 20 h 30.

Le Maire,  
Gabriel LAITHIER

<b>Numéro de délibération</b>	<b>Objet</b>
DCM n° 11.10.01	Avis sur schéma d'aménagement de gestion des eaux Haute Loue- Haut Doubs (S.A.G.E)
DCM n° 11.10.02	Avis sur schéma d'aménagement de gestion des eaux Haute Loue- Haut Doubs (S.A.G.E)
DCM n° 11.10.03	Attribution marché Réparation volets Mairie, salle polyvalente et Ecole.
DCM n° 11.10.04	Attribution marché Fenêtre porte d'entrée Mairie
DCM n° 11.10.05	Attribution marché Protection station gaz salle polyvalente.
DCM n° 11.10.06	Demande achat terrain parcelle AB n°75
DCM n° 11.10.07	Demande autorisation dépôts de grumes sur voie publique par la Société CALVI.
DCM n° 11.10.08	Indemnité de conseil allouée au Comptable du Trésor chargé des fonctions de receveur de la commune.
DCM n° 11.10.09	Achat frênes site du Château.

<b>Conseillers</b>	<b>Signature</b>	<b>Conseillers</b>	<b>Signature</b>
BERNARD Gilles		GIRARDIER Dominique	
BOHLY Michel		LAITHIER Gabriel	
CLERC Thierry		LIDOINE Christelle	
DECREUSE Luc	Absent excusé	LIDOINE Xavier	
DUBOZ Delphine		PERRIN Pascal	
CHOPARD Jenny		PIGUET Colette	
FOURQUET Luc		WETZEL Virginie	
GAILLARD Blandine			